

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

Extrait de délibération du Conseil Municipal
Séance du 8 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint Jean d'Hérans, légalement convoqué le quatre octobre deux mil vingt-et-un, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GARAT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10 Présents : 07 Votants : 08

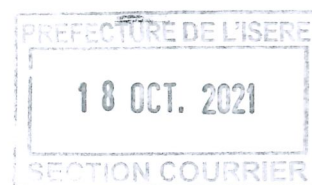
Présents : M. Jean-Marie GARAT, M. Éric BERNARD, M. Patrick COLLIN, Mme Gisèle GRAND, Mme Claude CARLI, M. Bernard GUERIN, Mme Emmanuelle SYLVESTRE.

Absents : M. Jacques REVIAL, M. Nicolas ROUSSIN,

Excusés : Mme Annie NIEDBALA

Pouvoirs : Mme Annie NIEDBALA à M. Éric BERNARD,

Secrétaire de séance : M. Bernard GUERIN



N° 2021-53

Objet : Soutien au projet PEP'S TRIEVES

Le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de l'association PEP'S TRIEVES, dans lequel l'association remercie la commune de l'avoir reçue pour présenter son projet.

Lors de cet échange, l'association PEP'S TRIEVES avait sollicité le Conseil Municipal pour qu'il la soutienne par une motion. L'association entre actuellement dans la rédaction du dossier de candidature, et l'adhésion des communes fait partie du cahier des charges.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal, d'apporter son soutien à la démarche de la Communauté de Communes du Trièves, entreprise par l'association PEP'S TRIEVES

Ce soutien est dans le but :

- D'encourager la création d'une Entreprise à But d'Emploi
- De répondre, si possible, à ses propositions de service
- De permettre à un maximum de personnes au chômage longue durée de retrouver un emploi et une activité salariée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité des présents**, d'accorder son soutien à la démarche de la CDC Trièves entreprise par l'association PEP'S TRIEVES.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Saint Jean d'Hérans, le 08 octobre 2021
Le Maire, Jean-Marie GARAT

